



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le vendredi 25 septembre 2015 de 10 h 20 à 10 h 28.

SONT PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M. Stéphane Germain, vice-chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M^{me} Julie Rousseau, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M^{me} Louise Nepton, directrice générale
M. Sylvain Nepton, conseiller en développement

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Bureau du développement de l'autonomie gouvernementale
 - 3.1 Granules LG inc.
 - 3.2 Musée Amérindien
4. Infrastructures
 - 4.1 Programmes habitation
5. Représentations et sollicitations
6. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Stéphane Germain
Appuyé de M^{me} Julie Rousseau
Adopté à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

3. BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

3.1 GRANULES LG INC.

RÉSOLUTION N° 6194

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, a investi dans le domaine économique et que l'un de ces investissements concerne Granules LG inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'investissement dans Granules LG inc. est sous la forme d'une débenture convertible en actions;

CONSIDÉRANT QUE cette débenture est suivie et sécurisée par la participation de deux représentants de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à un comité de direction de l'entreprise;

CONSIDÉRANT QUE la forme de cette débenture permet la participation au conseil d'administration et que cette participation serait à la charge de l'entreprise au lieu d'être supportée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT QUE les profils professionnels, et la connaissance du dossier des deux personnes affectées au suivi de la débenture font qu'elles sont toutes désignées pour cette participation au conseil d'administration.

IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Nathalie Courtois et M. Adam Lapointe comme représentants de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan au conseil d'administration de Granules LG inc.;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que cette nomination puisse être résiliée librement par l'une ou l'autre des parties, soit M^{me} Courtois et M. Lapointe ou Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, sous réserve d'un préavis de deux (2) mois.

Proposée par M. Charles-Édouard Verreault
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

3.2 MUSÉE AMÉRINDIEN

RÉSOLUTION N° 6195

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend favoriser et soutenir des initiatives destinées à la préservation et la transmission de la culture;

CONSIDÉRANT QUE la Société d'histoire et d'archéologie a pour mission de sauvegarder le patrimoine culturel ilnu et d'en favoriser le développement, la promotion et la transmission aux générations futures;

CONSIDÉRANT QUE si des travaux de rénovation au Musée amérindien de Mashteuiatsh ne sont pas effectués, la Société sera dans l'impossibilité de remplir sa mission;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan connaît et comprend la nature des travaux à effectuer;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan connaît et comprend les démarches de la société d'histoire et d'archéologie pour le financement du projet de rénovation.

IL EST RÉSOLU d'appuyer la Société d'histoire et d'archéologie dans sa démarche de financement.

Proposée par M^{me} Marjolaine Étienne
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

4. INFRASTRUCTURES

4.1 PROGRAMMES HABITATION (MATHIEU SAVARD – 26, RUE PISHU)

RÉSOLUTION N° 6196

Garantie ministérielle en faveur de MATHIEU Joseph SAVARD, n° de bande XXXX.

Programme de garantie de prêt
Adresse du projet : 25, rue Pishu à Mashteuiatsh

Note : Le numéro de bande est inscrit en affaires confidentielles. Une copie du texte de la résolution est disponible sur demande.

RÉUNION SPÉCIALE DE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

5. REPRÉSENTATIONS ET SOLLICITATION

SABRES DE ROBERVAL

RÉSOLUTION N° 6197

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, juge important de soutenir des initiatives régionales destinées au développement de la jeunesse;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des Sabres de Roberval revient dans la ligue de hockey junior après plus de trente (30) ans d'absence;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a reçu une offre de l'organisation des Sabres de Roberval pour installer une bannière sur l'une des bandes de la patinoire de l'aréna de Roberval;

CONSIDÉRANT QUE la communauté de Mashteuiatsh sera bien représenté dans l'alignement 2015-2016 des Sabres de Roberval.

IL EST RÉSOLU d'accepter l'offre des Sabres de Roberval pour l'installation d'une bannière sur la bande de la patinoire de l'aréna de Roberval pour un montant total de 600 \$.

Proposée par M. Patrick Courtois
Appuyée de M. Jonathan Germain
Adoptée à l'unanimité

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 10 h 28, proposée par M. Patrick Courtois, appuyée de M. Stéphane Germain, et adoptée à l'unanimité.

Le greffier par intérim,



Sylvain Nepton